

**Compte-rendu des DECISIONS
et DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL de PLOURAC'H**

Séance du : 10 février 2025

Préambule : Adoption du compte rendu de la séance du 13 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix février à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le trois février deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Jean-Pierre Guillerm, Claude Cario, Véronique Dilasser, Alain Le Coant et Marina Urvoaz

Absents : Corinne Lozac'h pouvoir à Yannick Larvor, Philippe Le Guilcher, Aurélien Fer, Huguette Larhantec

Secrétaire de séance : Marina Urvoaz

1/

2025 - 02 10 01

OBJET : AUGMENTATION DE LA DHS DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Comité Technique Territorial Départemental placé auprès du Centre de Gestion a rendu un avis favorable le 31 janvier 2025 pour la modification de la Durée Hebdomadaire de Service de l'agent, Madame LE GOFF Fanny, au poste de secrétaire de mairie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil décide de modifier la DHS de Madame LE GOFF, passant ainsi de 28 à 35 heures par semaine à compter du 1^{er} février 2025 et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Un avenant à son contrat sera établi.

2/

2025 - 02 10 02

OBJET : ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un certain nombre de demandes de subvention de fonctionnement pour l'exercice 2025 est parvenu en mairie.

Après avoir examiné les différentes demandes et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

1 - ADAPEI 22	30,00	19 - FRANCE REIN	30,00
2 - AFSEP	30,00	20 - GENEALOGIE DU POHER	30,00
3 - ENSEIGNEMENT MUSICAL CALLAC	15,00	21 - JUDO CLUB CALLAC	15,00
4 - ALZHEIMER 22	30,00	22 - KERRYS ANGELS	50,00
5 - AMICALE LAIQUE PLOURAC'H	800,00	23 - LA BELLE EQUIPE ASSOCIATION	100,00
6 - ANACR	30,00	24 - LA DIANE SOCIETE DE CHASSE	100,00
7 - ANIMATIONS RURALES ET SOLIDARITE	100,00	25 - LA PIERRE LE BIGAUT ASSOCIAT.	150,00
8 - ARC EN CIEL VILLAGE VERT	30,00	26 - LA VALLEE S'ANIME - EHPAD CALLAC	100,00
9 - ASSO. EUROPE KREIZ BREIZH	80,00	27 - LEUCEMIE ESPOIR	30,00
10 - CARHAIMENT DANSE	15,00	28 - LIGUE CTRE CANCER ST BRIEUC	30,00
11 - ASSOC PARALYSES DE FRANCE	30,00	29 - RACING CLUB PLUSQUELLEC	100,00
12 - ASSOC. DES LARYNGECTOMISES	30,00	30 - RESTAURANTS DU CŒUR	30,00
13 - BANQUE ALIMENTAIRE	50,00	31 - SAPEURS POMPIERS	100,00
14 - CLUB ROC'HELLOU	400,00	32 - SECOURS POPULAIRE CALLAC	100,00
15 - COMICE AGRICOLE	300,00	33 - SOLIDARITE PAYSANS	30,00
16 - D2	30,00	34 - US CALLAC	60,00
17 - DA VIKEN	30,00	35 - FONDS D'AIDE AUX JEUNES	100
18 - SECOURS CATHOLIQUE	30,00	36 - France ADOT	30,00
Voyage scolaire 30€/enfant		37 - PROTECTION CIVILE	30,00
		TOTAL	3275.00€

Ce montant sera arrondi à 4 000 €uros au BP 2025 compte 65748.

Une participation pour les voyages scolaires sera attribuée aux familles selon les demandes, sur justificatif (30€/enfant).

3/

2025 - 02 10 03

OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'établir les taux d'imposition pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux comme suit :

<i>Taxe d'habitation résidences secondaires :</i>	13.33%
<i>Taxe sur le Foncier Bâti :</i>	36.69 %
<i>Taxe sur le Foncier non Bâti :</i>	67,07 %

Questions diverses :

-Présentation de l'extension du site Natura 2000, demande de mise à disposition de la salle les 1^{er} et 2 avril prochain pour des permanences d'information.

-Choix de la date du vote du Budget 2025 : le lundi 24 mars 2025 à 10h en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30

Le Maire, Yannick LARVOR



